

**Frédérique Rolet**  
*Secrétaire générale du SNES-FSU*

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS SP 07

**Objet :** Déclaration de la Région européenne de l'IE.  
La voie de la reprise après la crise du Covid-19  
**P.J :** Déclaration du CSEE adoptée le 16 juin

Paris, le 18 juin 2020

Monsieur le Ministre,

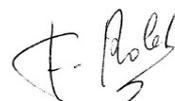
Vous avez participé le 2 juin dernier à la 10<sup>e</sup> édition du Sommet international sur la profession enseignante organisé par l'IE (Internationale de l'Éducation) et l'OCDE.

Vous avez pu constater que tous les intervenants, y compris vos collègues Ministres de l'éducation, ont reconnu la mobilisation des enseignants pour maintenir le lien pédagogique avec les élèves dans un contexte de fermeture partielle ou totale des établissements.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Internationale de l'Éducation, en particulier sa Région Europe, représentée par le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) dans lequel le SNES-FSU est particulièrement actif, a suivi de très près les évolutions de la pandémie dans les pays de l'UE et hors UE et analysé les réponses et stratégies retenues par les gouvernements nationaux et autorités éducatives.

A la veille du Conseil européen, je me permets de vous adresser ce texte adopté le 16 juin dernier. En effet, je souhaite attirer votre attention sur les demandes et priorités exprimées par le CSEE. En particulier, celle d'un véritable dialogue social avec les organisations syndicales enseignantes, d'investissements accrus dans les services publics d'éducation, d'une réflexion de fond sur l'enseignement à distance et la numérisation sans oublier les problématiques relatives à l'inclusion et à l'égalité pendant et après la crise du COVID-19.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.



Frédérique Rolet